



RÈGLEMENT NUMÉRO 350-19

RELATIF AU ZONAGE

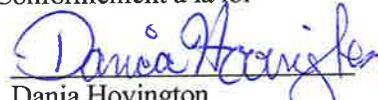
- ATTENDU QUE** la municipalité de Pointe-aux-Outardes est régie par le Code municipal et par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- ATTENDU QU'** un règlement de zonage (341-18) et ses amendements en vigueur s'appliquent au territoire municipal ;
- ATTENDU QUE** le Conseil a jugé à propos de modifier le règlement de zonage au regard des objets de ce règlement ;
- ATTENDU QUE** le cahier des spécifications portant le numéro #-35019-01 fait partie intégrante du présent règlement et modifie le cahier des spécifications en vigueur ;
- ATTENDU QU'** un avis de motion a dûment été donné lors de la séance ordinaire du 10 juin 2019 ;
- ATTENDU QU'** un projet de règlement a été adopté le 10 juin 2019 ;
- ATTENDU QU'** une consultation publique a eu lieu le 25 juin 2019 ;
- ATTENDU QU'** un second projet de règlement a été adopté le 26 juin 2019.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dave Prévèreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le règlement portant le numéro 350-19, lequel décrète et statue comme s'il était ici au long reproduit, en remplacement du Règlement 341-18 et de ses amendements.

Adopté à une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 23 juillet 2019, à laquelle il y avait quorum; **résolution numéro 2019-07-189-6872**

Présentation et adoption du projet de règlement:	10 juin 2019
Consultation publique :	25 juin 2019
Avis de motion :	10 juin 2019
Adoption du second projet de règlement:	26 juin 2019
Adoption du règlement :	23 juillet 2019
Certificat de conformité de la MRC Manicouagan :	26 août 2019
Publication :	13 septembre 2019
Entrée en vigueur :	Conformément à la loi


Serge Deschênes
Maire


Dania Hovington
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis en affichant trois (3) copies certifiées aux endroits désignés par le Conseil en vertu de la résolution 82-072-756.

Donné à Pointe-aux-Outardes, ce 13^e jour du mois de septembre 2019.


DANIA HOVINGTON
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE